

1. Lisez attentivement le texte suivant et relevez au moins quatre mots-clés. 10%
 2. Rédigez un résumé du texte proposé en un peu moins de 150 mots. 30%
 3. Analysez le texte et exprimez votre jugement personnel. Essayez d'unir par des termes de liaison les différents arguments que vous emploierez. 60%
-

LES ATTRIBUTS DU REVE — LA PRECISION DU REEL.

Nous avons déjà relevé les analogies qui apparentent le cinéma au rêve : les structures du film sont magiques et répondent aux mêmes besoins imaginaires que celles du rêve ; la séance de cinéma révèle des caractères para-hypnotiques (obscurité, envoûtement par l'image, relaxation « confortable », passivité et impuissance physique).

Mais la « relaxation » du spectateur n'est pas hypnose : l'impuissance du rêveur est affreuse et celle du spectateur heureuse : celui-ci sait qu'il assiste à un spectacle inoffensif. Le rêveur croit en la réalité absolue de son rêve absolument irréel.

Le film, par contre, a une réalité extérieure au spectateur : une *matérialité*, ne serait-ce que l'impression laissée sur la pellicule. Mais quoique perçu objectivement, quoique reflet de formes et mouvements réels, le film est reconnu irréel par le spectateur, c'est-à-dire imaginaire. Les actualités perdent elles-mêmes leur réalité pratique : les actes réels *originaux* sont passés, absents ; le spectateur sait qu'il voit une image, et dé-réifie sa vision pour la ressentir esthétiquement. Aussi, par rapport au rêve ou à l'hallucination — purs ectoplasmes réifiés — le cinéma est un *complexe* de réalité et d'irréalité ; il détermine un état mixte, chevauchant sur la veille et le rêve. Certes, le spectateur n'est pas en état d'hypnose, mais le rythme autonome alpha issu de son cerveau relevé par l'électro-encéphalographie est déjà plus ample et régulier...

Plus proche du cinéma est le rêve éveillé, lui-même à cheval entre la veille et le rêve. La ségrégation entre le rêveur et sa fantaisie y est beaucoup plus poussée que dans le sommeil : tout en vivant amours, richesses, triomphes, nous continuons à rester nous-mêmes, de l'autre côté du songe, sur les bords prosaïques de la vie quotidienne. Une *veilleuse* contrôle le débordement de ces songes diurnes, les empêchant d'extravaguer trop librement, fantastiquement... Mais comme le rêve toutefois, le rêve éveillé est une *closed vision*, cristallisation à vide des fantasmes d'une subjectivité, alors que le film est une *opened vision*, ouverte sur le monde, parce que déterminée aussi par lui...

Plus proche du cinéma en un certain sens, le rêve éveillé

s'en éloigne en un autre : l'enveloppement diurne estompe, efface presque ses images ; il est beaucoup plus flou et vaporeux que le rêve, et que, bien entendu, le film.

Car au cinéma, comme disait Paul Valéry, tous les attributs du rêve sont revêtus par la précision du réel. L'univers du film est vertébré en permanence par la perception objective et la conscience de veille.

De plus, les perceptions pratiques de la vie réelle sont elles-mêmes également imbibées de participations affectives et magiques, elles régularisent des apparences qui d'une façon ou d'une autre la marquent, elles développent des processus hallucinatoires, pour donner forme totale (*Gestalt*) aux signes fragmentaires que saisit le regard.

Au cinéma toutefois, les processus « hallucinatoires » sont beaucoup plus développés que dans la vie pratique, puisqu'une présence objective totale se dégage de simples taches lumineuses sur écran. La perception en est d'autant moins dégagée de la subjectivité. Celle-ci ne fait pas qu'humecter, mais imprègne profondément les choses. La pratique étouffe la vision sous la perception ; le cinéma ranime la vision sous la perception.

Edgar Morin, *Le cinéma ou l'homme imaginaire*, Paris : minuit, 2007, p.157-158.